

Arrêté

A_2026_203 fixant les modalités d'organisation et établissant la liste des candidats admis à passer l'épreuve écrite de l'examen professionnel de Rédacteur Territorial Principal de 1^{ère} classe session 2026

- Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne ;
- Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 2012-941 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-III du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriales ;
- Vu le décret n° 2014-79 du 29 janvier 2014 modifié modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu son arrêté A_2026_002 en date du 12 janvier 2026 portant ouverture de l'examen professionnel d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe session 2026 ;
- Considérant que les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe remplissent les conditions pour prendre part aux épreuves de l'examen professionnel visé ci-dessus ;

Arrête

Article 1

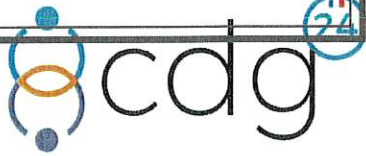
- Les lieux de déroulement de l'épreuve écrite de l'examen professionnel de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe sont fixés comme suit :
- Foyer Socio-culturel de Trélissac ;
- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne à Marsac-sur-l'Isle pour les candidats nécessitant un aménagement d'épreuve.

Article 2

- La date de l'épreuve écrite est fixée au jeudi 24 septembre 2026 aux horaires suivants :
- de 14 heures à 17 heures ;
- de 13 heures 30 à 17 heures 30 pour les candidats bénéficiant d'un tiers temps supplémentaire.

Article 3

- La liste des candidats autorisés à prendre part à l'épreuve écrite est établie conformément au tableau joint à cet arrêté. Ces derniers seront convoqués individuellement et devront avoir fourni l'ensemble des pièces demandées lors de leur inscription au plus tard le 24 septembre 2026, date de la 1^{ère} épreuve. Dans le cas contraire, leur admission à passer l'épreuve pourra être annulée.



Les candidats demandant un aménagement d'épreuve doivent transmettre le certificat médical dûment complété par un médecin agréé du département de résidence du candidat, au plus tard le 13 août 2026.

Article 4

Les informations concernant le contenu des épreuves, les coefficients appliqués et les conditions de présentation des candidats à l'épreuve orale sont indiquées dans la notice explicative téléchargeable sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne.

Article 5

Isabelle Dubec, Corinne Mazière-Serre et Vanessa Kiansky sont nommées responsables des salles.

Article 6

Les modalités d'organisation de l'épreuve orale seront fixées ultérieurement par arrêté.

Article 7

Après affichage dans les locaux et publication sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne, ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Madame la Préfète de la Dordogne ;
- aux Centres de Gestion partenaires.

Article 8

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat.
-informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication
-transmis le 09/07/26
-affiché le 09/07/26

Fait à Marsac-sur-l'Isle,
le 07 juillet 2026
Le Président,



Laurent PEREA

**Examen professionnel d'avancement au grade de Rédacteur Territorial
Principal de 1^{ère} classe
Liste des candidats admis à passer l'épreuve écrite**

Nom	Prénom	Nom de jeune fille
AGUERGARAY	Hélène	AGUERGARAY
ARAMENDI	Maeva	ARAMENDI
ARBEAU	Lucie	ARBEAU
BACARISSE	Florence	BACARISSE
BALAN	Virginie	DUBERNET
BARA	Dalila	BARA
BAREIGE	Corinne	BAREIGE
BASSAN	Laelitia	BASSAN
BEAUMONT	Sébastien	BEAUMONT
BENARD	Nadia	BENARD
BENETOUX	Alexandra Bernadette	RATA
BERGEON	Albine	DUBOURG
BLANCHON	Noëlla	BLANCHON
BLANCHY	Raphaëlle Marie Agnès	BLANCHY
BLET	Frederique	BLET
BOLLERY	Gwladys	BOLLERY
BONNAUD	Laurence	BONNAUD
BOUBAULT	Karine Solange Fanny	BOUBAULT
BOURREAU	Aurelie	BOURREAU
BOURRETERE	Nathalie	ARRANGOIS
BRISSON	Céline	MARQUIS
CAILLOT-JEANTON	Florence	CAILLOT
CAMARA	Sekou N'Gady	CAMARA
CHAUVEAU	Cécile Sylvie Michelle	CHAUVEAU
CHEIZE	Amandine	BOUISOUS
COMBY	Gaelle	COMBY
COULOUMY	Karine	MERCIER
COURBERES	Elodie	
CRISPINEE	Philippe	CRISPINEE
DAGNAS	Stéphanie	DAGNAS
DEBRANCHE	Jimmy	
DELPECH	Nathalie	KERJOUAN
DENIS	Florence	MOUNIER
DESAGES	Laure	DESAGES
DHOBIE	Cecile	DEVE
DOUVENEAU	Thomas Alexandre Mathieu	DOUVENEAU
DREMIERRE	Thibaut	DREMIERRE
DRILLEAU	Clement	
DUBOURDIEU	Sylvie	DUBOURDIEU
DUFFOUR	Celine	TRAVERSAT
DUPIN DE BEYSSAT	Nadege	TESTA
DURAND	Agnes	DURAND
DUVERGER	Carine	POTIER
ESCALÉ	Aude	ESCALE
ESCHENBRENNER	Aline	ESCHENBRENNER
FOURNIAU	Maud	CHABOUTY
FRUGIER	Virginie	MIE
GARNIER	Stéphanie	

AR Prefecture

024-202400027-20260707-A-2026-203-AI
 Recu le 09/07/2025

GAUDIN	Andréa	TRÉBUCQ
GAUDY	Celine	SAUVAGE
GAVA	Laure	GAVA
GELY	Thomas	GELY
GEORGES	Maxime	GEORGES
GERAUDIE	Stephanie	GERAUDIE
GIRARDIN	Sophie Carole Martine	PARAHY
GLEVAL	Reine	GLEVAL
GOBERT	Karine	BOCQUILLON-DANJOU
GODARD	Valérie	GODARD
GOMME	Sylvie Joëlle	VERHULST
GRIMAUD	Fanny	GRIMAUD
GROS	Marie-Pierre Maud	GROS
GUYOU	Anna	MANZANO
HAIM	Laurence Marie Françoise	HANOTAUX
HENRY-BLAIS	Céline	HENRY
HERNANDEZ	Stephanie	HERNANDEZ
HERON	Allison	LIZON
HO-LEONG	Marie Christine	HO-LEONG
JOUANNEAUX	Livia	PETREUS
LABROUE	Virginie	
LACARRIEU	Maritxu	LACARRIEU
LACHEZE	Jeanne Victoria	VERDUCI
LAFLECHE	Patricia	LAFLECHE
LAGOURGUE	Mathieu André	LAGOURGUE
LANDRÉ	Caroline	BILLOUÉ
LATRUBESSE	Nadège	LATRUBESSE
LAVALETTE	Magali	LEMAHIEU
LEBLOND	Leslie	LEBLOND
LEBRIAT	Laëtitia	PIERRE
LEIROS	Esther	LEIROS
LEMAIRE	Anne Thérèse Marie	LEMAIRE
LEMAITRE	Stephanie	
LEMARCHAND	Patrice	
LÉTICHE	Vincent	
LEVEQUE	Murielle	LEVEQUE
LEVIGNAC	Genevieve	LEVIGNAC
LEYMARIE	Christelle	BOQUIER
LIMOUZIN	Estel	LIMOUZIN
LORENZI	Emilie	
MALOU	Sandrine	
MARCILLAUD	Marion	MARCILLAUD
MAUBERT	Marilyn	MAUBERT
MAURIN	Dominique	MAURIN
MERCIER	Karine Laurette Maryse	MERCIER
MEUNIEZ	Geneviève	MEUNIEZ
MIE	Stephanie	MIE
MOKHTARI	Mariam	MOKHTARI
MONAMY	Valérie	MONAMY
MONTALTI	Fabienne	MONTALTI
MOREAU	Carole Monique	MOREAU
MOREAU	Isabelle Françoise	MOREAU
MORET	Cecile	DUPOUY
MORINEAU	Carine	THIBAUDEAU
MURIEL FENELON	Annabelle	FENELON
NGUYEN	Martine	NGUYEN
NOBLANC	Marjorie	NOBLANC
NORCA MAZARIN	Géraldine	NORCA
OLEJNICZAK	Katia	OLEJNICZAK
OSIOW	Lionel	

AR Prefecture

024-202400027-20260707-A-2026-203-AI
 Reçu le 09/07/2025

PAUL	Emilie Fannie	PAUL
PERARDOT	Karine	PERARDOT
PEREIRA PRAGANA	Mélanie	PEREIRA PRAGANA
PETIT	Véronique	LAVAL
PEYRAUD	Isabelle	PEYRAUD
PEZOUS	Magalie	ESCUDIE
PINEL	Nelly	PINEL
POISSON	Carelle	POISSON
POUPINOT	Elodie	POUPINOT
PRAT	Karine	PRAT
PUECHBROUSSOUX	Florence	
QUERON	Cindy	QUERON
RAMBOURG	Sophie	RAMBOURG
RAY	Christelle	RAY
REBEYROLE	Elisabeth	REBEYROLE
RHIMBAULT	Sonia	GROS
RONGIER	Gwenaelle	ROQUES
ROUSSEAU	Clémence	ROUSSEAU
ROUVIERE	Ana Cristina	PAEZ
ROYO	Agnes	ROYO
SALIBA	Mathilde	ROUBAUD
SALLABERRY	Mélanie	SALLABERRY
SANCHEZ MALVAREZ	Maylin	SANCHEZ MALVAREZ
SCHNEIDER	Hélène Cécile	SCHNEIDER
SIEFFERT	Gisele	CHICARD
SIX	Sandra	MATHIEU
SOLIGNAC	Catherine	ROULET
SOULEYRE	Franck	
SZYPULA	Krystel Claude Noele	SZYPULA
THEVENOT	Fabienne	
TOMMASI	Karine	TOMMASI
TONERA	Isabelle Aline	TONERA
VANDERWALLE	Patricia	DEVOYON
VEYLET	Virginie	VEYLET
VIROLLAUD	Sabrina	VIROLLAUD
VLODY	Nathalie	VLODY
ZALATEU	Sandra	ZALATEU

Nombre de candidats : 145

